

Les communes ne veulent plus être vues comme de «simples exécutants»

En amont de l'année électorale 2023, le Syvicol adresse 36 propositions aux partis. Une des revendications majeures est que les communes soient plus étroitement impliquées dans la politique nationale.

De notre journaliste
David Marques

Le dernier exemple en date est le futur registre des bâtiments et des logements, devant servir de base pour appliquer le nouvel impôt national sur la non-occupation de logements. Ce seront les 102 communes du pays qui devront effectuer le travail pour recenser précisément le nombre de maisons et d'appartements existant sur leur territoire. Il s'agit d'une tâche supplémentaire pour les services communaux et éducatifs locaux, venant s'ajouter à la

mission de créer davantage de logements abordables, de gérer les offices sociaux et de proposer au jour le jour une longue liste de services essentiels aux citoyens.

«Afin qu'elles puissent remplir leurs missions dans les meilleures conditions, elles ont besoin d'un cadre légal clair, respectueux des principes d'autonomie communale, de subsidiarité et de connexité, ainsi que des moyens financiers et personnels adéquats», souligne d'emblée le Syndicat des villes et communes du pays (Syvicol) dans son catalogue de propositions dévoilé, hier, en amont de l'année électorale à venir. Ce document sera remis aux différents

partis politiques se présentant aux législatives d'octobre 2023. Un message clair est lancé au prochain gouvernement : «Il importe (...) que le pouvoir central implique les communes dans la prise des décisions qui les concernent et collabore activement avec elles.»

Le Syvicol ne cache pas que «les échanges entre le secteur communal et le gouvernement se sont intensifiés au fil des dernières années». Mais de «nombreuses décisions affectant les communes sont toujours prises sans consultation préalable». Lors de la prochaine législature, les administrations communales es-

pèrent ne plus avoir «l'impression que le pouvoir central considère les communes comme de simples exécutants de la politique nationale, (mais) plutôt comme de vrais partenaires».

Une implication législative à ancrer

Dans cet ordre d'idées, le Syvicol souhaite être doté du même statut que les chambres professionnelles pour être consulté de manière obligatoire et systématique lors de l'élaboration de tout projet de loi impactant les communes. Il est en outre proposé que chaque projet de loi

soit accompagné d'une fiche financière communale, devant servir à mieux évaluer les coûts que les lois concernées ont sur les communes.

Dans le domaine de la création de logements, le Syvicol ne nie pas le «rôle important» que peuvent avoir les communes «pour la mobilisation de terrains». Mais il ne faudrait «tout de même pas surestimer leurs moyens». Le syndicat des communes demande aussi à ce que les recettes des futures taxes nationales sur la mobilisation de logements inoccupés ou de terrains non bâtis, soient reversées aux communes avec les recettes provenant de l'impôt foncier.



Le président du Syvicol, Emile Eicher (au c.), était entouré hier par plusieurs collègues bourgmestres pour présenter le catalogue de propositions du syndicat des communes luxembourgeoises.

La séparation des mandats reste sur la table

Une nouvelle législature tend vers la fin sans que le gouvernement et la Chambre des députés aient tranché le débat sur la séparation des mandats. Une majorité de partis plaident entre-temps pour interdire le cumul entre un mandat de député et un mandat de bourgmestre, échevin ou conseiller communal.

Le Syvicol maintient son soutien à une telle séparation des mandats, sous condition toutefois que les communes ne soient pas «mises à l'écart du processus législatif». Le syndicat revendique que, le cas échéant, soit créée une «Chambre des communes» solidement ancrée dans le système institutionnel luxembourgeois.

En outre, le Syvicol plaide pour une adaptation des critères de répartition des communes soumises au vote à majorité relative (élection de candidats en leur nom propre) et au vote à majorité proportionnelle (listes de partis).

«Toutes les personnes intéressées à présenter une candidature dans le système de la majorité relative ne sont pas membres d'un parti politique et ne se sentent pas forcément attirées par les différentes sensibilités dans la politique communale», estime le Syvicol. Il propose de relever le seuil pour rester une commune qui élit ses conseillers à la majorité relative de 3 000 à 6 000 habitants.

Covid : 5 décès depuis vendredi

Vendredi, 5 malades du covid se trouvaient en soins intensifs. Hier, les autorités sanitaires ont annoncé que 5 décès sont survenus lors du week-end.

Lors de la semaine du 10 au 16 octobre, la moyenne d'âge des personnes décédées à la suite d'une infection au coronavirus était de 88 ans. Le fait que ce sont surtout les catégories d'âge les plus élevées qui connaissent une hausse des contaminations fait craindre que des décès supplémentaires vont venir s'ajouter au bilan global, passé hier à 1 144 victimes.

Depuis le début de la pandémie, 13,3 % de tous les patients hospitalisés en soins intensifs avaient

entre 70 et 74 ans. Suivent les 65-69 ans (13 %) et les 75-79 ans (11 %).

L'accalmie se confirme toutefois sur le front des infections. Entre vendredi et hier, 595 cas ont été détectés, dont 575 samedi et dimanche. Le bilan provisoire de la semaine écoulée fait état de quelque 2 430 infections, soit une nouvelle baisse des cas sur 7 jours. La semaine du 10 au 16 octobre s'était clôturée sur 2 855 contaminations.

Le taux de reproduction reste assez largement en dessous du seuil critique de 1 (0,88 hier).

Hier, 33 malades du covid étaient hospitalisés, dont 32 en soins normaux et 1 seul en soins intensifs.



Photo : archives lq/alain rischard

ÉDITORIAL

de notre rédacteur en chef
Laurent Duraisin
lduraisin@lequotidien.lu



Guerre 3.0

Le conflit ukrainien qui a débuté le 24 février (oui, il y a huit mois maintenant), a donné un aperçu de ce que pourrait devenir la guerre dans un futur proche. Nous n'en sommes encore qu'à du bricolage, mais sur le champ de bataille, de drôles d'engins ont commencé à être déployés aux côtés des chars et autres blindés plus classiques. Et ils ont fait leurs preuves depuis le début des affrontements.

Nous connaissons les drones massifs au design épuré pour échapper aux radars et qui survolaient des régions entières, armés ou non, pouvant frapper n'importe où à la demande. Aujourd'hui, nous voyons de nouvelles armes apparaître, inspirées de ces engins tout droit sortis d'un livre de science-fiction. Ces armes sont beaucoup moins chères et tout aussi meurtrières. Il s'agit des petits drones que nous voyons en vitrine dans nos magasins qui servent maintenant à balancer des grenades sur des tranchées ennemies. L'appareil, avec ses fragiles petites pales, est aussi bien utile pour régler le tir de l'artillerie et pour faire de belles vidéos de propagande que l'on retrouve sur les réseaux

sociaux. Certains de ces objets volants sont aussi transformés en bombes volantes. Les plus petits ciblent des unités à pied en fonçant dessus et en explosant en une multitude d'éclats pour faire le plus de dégâts. Les plus sophistiqués se transforment en missiles au rabais, faciles à fabriquer, mais qui peuvent faire des dizaines de kilomètres avant de s'écraser sur un immeuble, une usine, une centrale. L'esprit humain n'a pas de limites quand il s'agit de s'autodétruire le plus rapidement possible... et sans que cela coûte trop cher.

Dans cette guerre, et des deux côtés, c'est toute la panoplie de notre monde moderne qui est utilisée pour servir sa cause. Les réseaux sociaux ne sont plus des sites pour se détendre mais des outils de propagande, les objets de loisirs anodins peuvent surprendre et tuer un adversaire à 25 km de distance. Tout devient une arme. Jusqu'où cela va-t-il aller? Avec ces nouveaux engins, ces nouveaux outils, la guerre a déjà changé. L'avenir ne nous réserve rien de bon. La guerre risque de se résumer à des affrontements entre deux armées par drones interposés. Avec, au milieu, les civils.